

Paris, le 4 juillet 2016

Communiqué de presse sur les résultats du projet @NTHROPOLIS

L'UPL prend acte de la décision du jury de ne pas présélectionner le projet @nthropolis pour la seconde phase du PIA2. Elle regrette ce choix, qui confirme la difficulté pour des établissements essentiellement constitués de forces en SHS d'accéder à ce mode de financement de l'enseignement supérieur et de la recherche indispensable dans le contexte de compétition internationale qui s'affirme un peu plus chaque jour.

Pourtant, notre projet, organisé autour des *norm studies*, avait été reconnu lors de l'audition comme novateur et pertinent. Il permettait d'ailleurs de fédérer et d'inclure les deux Labex et l'IDEFI abrités dans la ComUE, et dont la qualité a d'ailleurs de nouveau été constatée lors des évaluations intermédiaires récentes par les jurys Labex et IDEFI.

Il est clair cependant que, dans la perspective qui est celle des SHS, les résultats attendus du projet de SHS qu'est @nthropolis sont nécessairement davantage diffus dans la société et donc plus difficilement identifiables que ceux qu'on peut escompter pour les projets construits au sein du domaine des sciences, technologies et santé. Nous sommes convaincus qu'ils n'en sont pas moins essentiels pour le développement social : leur spécificité mériterait donc à nos yeux d'être mieux prise en compte.

Au demeurant, le jury a salué par un A la qualité du projet de formation proposé. Or, le maintien et l'amélioration du niveau de qualité souhaité pour nos formations suppose des ressources complémentaires dans le contexte actuel où les financements traditionnels des établissements d'enseignement supérieur s'érodent année après année. Les SHS ne pourront-elles se développer à l'avenir que dans les ComUE où elles occupent une place minoritaire et marginale ?

Enfin, l'UPL constate la difficulté à convaincre de la pertinence d'un rapprochement progressif des établissements sur la base d'un projet scientifique et pédagogique commun. Pourtant, les acquis des sciences sociales montrent que les organisations ne sont pas des choses inertes : l'histoire récente a montré qu'il fallait tenir compte des identités d'établissements dans le processus de rapprochement permis par les ComUE, si l'on ne veut pas s'exposer à des retours en arrière évidemment contreproductifs.

L'UPL souhaite rappeler ces différents aspects, tout en étudiant d'ores et déjà les conditions de l'appel d'offres du PIA3 qui se présente dans des termes différents de ses prédécesseurs.

Danielle Tartakowsky
Présidente de l'Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

Jean-François Balaudé
Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense

Pierre-André Juvet
Président de la ComUE Université Paris Lumières